

Des guides européens pour de bonnes pratiques

Le transport des animaux par la route est une étape importante des filières d'élevage. Les animaux sont transportés pour l'engraissement ou le renouvellement des troupeaux, et pour l'abattage. Les conditions de transport varient beaucoup, et notamment à l'échelle européenne. Depuis 2005, un règlement européen vise à harmoniser les moyens minimaux à mettre en œuvre pour garantir la protection des animaux de rente durant leur transport, mais l'interprétation de ce règlement et sa mise en œuvre peuvent varier entre pays.

Depuis plusieurs années, la Commission européenne multiplie les efforts pour harmoniser l'application du règlement 1/2005 et les bonnes pratiques de transport sur tout le territoire. Dans ce contexte, le projet EU Transport Guide a permis d'élaborer des guides de bonnes pratiques partagés par tous les États membres, et édités sous la forme de fiches pratiques. Quatre fiches* ont été élaborées pour les bovins, qui concernent autant la filière laitière qu'allaitante, et l'engraissement.

Charger et décharger : une étape stressante

Les nombreux changements qui accompagnent le chargement des animaux sont des sources importantes de stress : l'environnement nouveau du pont et de la bétailière, les contrastes de lumière, le bruit parfois, la manipulation par le chauffeur, ainsi que -souvent- le mélange avec d'autres bovins non familiers. Préparer la zone de chargement et conduire les animaux en tenant compte de leur comportement et de leurs perceptions sensorielles est alors la clé pour un chargement facile, sans stress ni risque pour l'homme et l'animal. Pour la bonne organisation du chargement, après avoir vérifié l'aptitude au transport de chaque animal, la fiche rappelle aussi les densités de chargement à respecter en fonction du poids des animaux transportés.

Le transport des veaux nourrissons et les vaches en lactation : des précautions particulières

La plus grande vulnérabilité des jeunes veaux aux maladies et au stress nécessite de les manipuler et de les transporter avec plus



> Les jeunes veaux sont difficiles à manipuler en groupe car l'instinct grégaire n'est pas encore développé.



> Les nombreux changements qui accompagnent le chargement des animaux sont des sources importantes de stress.

de précaution, notamment pour leur confort thermique : une pente de chargement plus faible, de la litière dans la bétailière, et une température à l'intérieur du compartiment de transport la plus stable possible et comprise entre 5°C et 30°C.

Les vaches en lactation nécessitent d'être traitées toutes les 12 heures, car sinon elles peuvent souffrir lors du transport en raison de la pression accrue sur la mamelle. Le risque de mammite peut augmenter durant le transport. Dans le cadre des transports de longue durée, cette opération peut se dérouler dans des postes de contrôles agréés présents sur tout le territoire européen. Pour un meilleur bien-être, abreuver durant la traite ou s'assurer que les vaches ont bu et mangé avant de poursuivre leur transport est recommandé.

La longue durée : une organisation à planifier

La durée de transport est réglementée. Pour les bovins et ovins adultes, la durée maximale de transport est de 29 heures, et de 19 heures pour les veaux et agneaux. Les transports d'équins et de porcins ne doivent pas dépasser 24 heures. À l'issue de la durée maximale de transport, les animaux doivent être déchargés dans un poste de contrôle et alimentés, abreuvés et mis au repos pour 24 heures. Au-delà de huit heures de transport, on parle de transport de longue durée et des aménagements doivent être prévus pour limiter les risques pour la santé et la sécurité des animaux : de la litière à raison de 10 kg/m² de paille pour couvrir toute la surface, une ventilation mécanique et des abreuvoirs pour distribuer de l'eau lors des pauses

de transport des animaux

→ Indicateurs d'ambiance et risque

Temp (°C)	Humidité relative (%)					
	50	60	70	80	90	100
25,6	22,2	23,3	23,9	23,9	25	25,6
26,7	23,3	23,9	25	25,6	26,1	26,7
27,8	23,9	24,4	25,6	26,1	27,2	27,8
28,9	25	25,6	26,7	27,2	28,3	28,9
30	25,6	26,7	27,2	28,3	28,9	30
31,1	26,7	27,2	27,8	29,4	30,6	31,1
32,2	27,2	28,3	28,3	30,6	31,1	32,2
33,3	28,3	28,9	30	31,1	32,2	
34,4	28,9	30	31,1	32,2		
35,6	30	31,1	32,2			
36,7	30,6	31,7				
37,8	31,1	32,8				

■ Bon! ■ Alerte ■ Danger ■ Urgence

> Les bovins supportent plus difficilement les températures élevées lorsque l'humidité est forte. Il faut donc éviter de les transporter lorsque la météo prévoit de fortes chaleurs humides, et au-delà de 30°C.

Checklist du conducteur pour le Transport d'Animaux Vivants : Êtes-vous bien préparé ?



Bonnes Pratiques* pour le Transport d'Animaux Vivants



En tant que chauffeur professionnel, les animaux sont entre vos mains... Vous devez être en possession d'un Certificat de Compétence pour le Transport d'Animaux Vivants. Appliquer la Législation actuelle sur le transport vous aidera à atteindre des niveaux élevés de bien-être pour vos animaux !

* BP issues d'une approche d'harmonisation européenne des meilleures pratiques
www.animaltransportguides.eu



obligatoires. La présence d'enregistreurs de température avec alerte en cas de dépassement des seuils est obligatoire pour la bonne gestion du confort thermique pendant tout le transport.

Les transports de longue durée nécessitent une très bonne planification du trajet, des lieux de pause et/ou de déchargement en poste de contrôle, et de tous les moyens à mettre en œuvre aux différentes étapes.

Un règlement spécifique pour la protection animale durant le transport

Depuis 2005, un règlement européen encadre les moyens et les pratiques de transport des animaux vivants, mais impose une formation réglementaire des chauffeurs pour comprendre la réglementation et l'appliquer (CE 1/2005). Ce règlement vise à limiter le stress des animaux et les risques liés au transport (Terra, 15/07/16).

Transport effectué par les éleveurs, de leurs animaux avec leur propre véhicule, et pour une distance de moins de 50 km ou pour la transhumance saisonnière.

OU

Transport effectué par un opérateur pour une distance de moins de 65 km.

- Véhicule de transport adapté à l'espèce, en bon état et non blessant pour les animaux, qui protège contre les intempéries et permet le chargement et le déchargement en toute sécurité.
- Equipements de chargement/déchargement adaptés.
- Vérifier l'aptitude au transport des animaux.
- Manipuler les animaux avec ménagement, en minimisant le stress et les risques pour l'homme et les animaux.
- Normes de surface par animal (calculée en fonction de l'espèce et du poids).

Transport de plus de 65 km.

- Formation réglementaire pour comprendre le comportement des animaux et les recommandations pour leur manipulation, connaître les exigences réglementaires, savoir reconnaître les animaux inaptes au transport et maîtriser les formalités administratives requises.
- Autorisation de transport.
- Véhicule de transport adapté à l'espèce, en bon état et non blessant pour les animaux, qui protège contre les intempéries et permet le chargement et le déchargement en toute sécurité.
- Equipements de chargement/déchargement adaptés.
- Vérifier l'aptitude au transport des animaux.
- Manipuler les animaux avec ménagement, en minimisant le stress et les risques pour l'homme et les animaux.
- Normes de surface par animal (calculée en fonction de l'espèce et du poids).

Les obligations réglementaires pour la protection des animaux varient en fonction de la distance et de la durée du transport (règlement CE 1/2005). Les transports de plus de 8h sont soumis à des obligations supplémentaires (litière, équipements spécifiques,...).

Le carnet de route est alors obligatoire : il permet de préparer et suivre ces différentes étapes du transport, et de relever les anomalies pour les corriger au transport suivant.

→ INFO

Des fiches techniques ont été élaborées pour cinq espèces (bovins, ovins, porcins, volailles et équins). Elles sont accompagnées d'une checklist pour le chauffeur et sont disponibles et imprimables en version française sur le site www.idele.fr (mot clé : transport).



Béatrice Mounaix

Liste des Fiches bovins*

- Charger et décharger un bovin
- Le transport de longue durée des bovins
- Le transport des vaches en lactation
- Le transport des veaux